

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns for 'Lyon et Départements limitrophes', 'Autres Départements', 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS'.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 46 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

Le conseil des ministres a approuvé les propositions que le ministre des finances...

Zola et M. Parreux, gérant de l'Aurore ont signé ce matin leur pourvoi en cassation.

Le commandant Esterhazy, renoncera à poursuivre Mathieu Dreyfus.

Deux hommes cachés dans un fossé ont tiré neuf coups de fusil contre le roi de Grèce.

Les conseillers généraux des Basses-Alpes ont décidé de soutenir aux prochaines élections la candidature de M. Paul Roux...

Le train de luxe Méditerranée-Express a tamponné cette nuit, en gare d'Avignon, un train de marchandises.

Le Devoir Social

MAÎTRES ET SERVITEURS LE DIMANCHE

« Le dimanche tu garderas, en servant Dieu dévotement » dit le Décalogue...

Mais là, encore, la casuistique s'est mal à propos substituée à la morale. On s'est demandé non si on pouvait, si on devait faire telle et telle chose...

La morale disait: « Pour garder le dimanche, il faut l'employer au service de Dieu et s'abstenir d'œuvres serviles. »

Assister à une Messe — la plus courte — s'abstenir du travail de la terre ou de l'atelier parut suffisant; le jour que le Créateur avait donné pour se reposer et le servir fut employé sans scrupule aux affaires...

Une messe au petit jour, une sortie toutes les quinze heures, dans l'après-midi, de deux à cinq ou six heures...

« Eh bien! ce n'est pas suffisant pour rester dans l'esprit de la loi. Sans doute, il y a le travail indispensable de la maison, les repas à préparer, ce qu'on appelle le ménage à faire, mais tout cela doit se réduire à l'indispensable. Il n'est pas permis d'exiger des serviteurs ce qu'on ne ferait pas soi-même si on était seul; on doit même demander moins qu'on ne ferait soi-même ce jour-là. »

Donc, d'abord, outre les facultés données au personnel de la maison pour remplir leurs devoirs religieux dans une convenable mesure, il faut, le dimanche, laisser toute la liberté possible aux serviteurs.

serviteurs, nos bonnes, nos femmes de chambre, en particulier, emploient leur dimanche, vous ne seriez peut-être pas si ardent pour leur offrir la liberté.

Pardon, tout autant. C'est en effet, un principe que l'abus possible d'un droit n'est pas une raison suffisante pour priver le prochain de ce droit.

Or, entendons-nous bien: se reposer le dimanche ne veut pas dire pouvoir rester assis, n'être occupé à aucun travail. Il y a un repos, un relâchement qui exigent la sortie, la promenade, l'absorption d'un air pur, le contact d'amis préférés; vos serviteurs ne se reposent pas s'ils ne sont pas autorisés à quitter la maison.

Ne leur accorder qu'une partie du dimanche toutes les quinze heures, est notoirement insuffisant et si, pour des raisons d'ordre matériel que tout le monde comprend, vous ne pouvez leur donner qu'une partie du jour, du moins faites ce qu'il est possible de faire et conformez-vous dans la plus large mesure au divin commandement.

On nous objectera: la maison ne peut rester seule; si tout le monde sort, qui la gardera?

Et c'est cela qui vous embarrasse? La maison ne s'envolera point, même si toute la famille est à la promenade; une bonne serrure, un verrou de sûreté, vous donneront toute garantie contre les entreprises des cambrioleurs.

Et c'est cela qui vous embarrasse? La maison ne s'envolera point, même si toute la famille est à la promenade; une bonne serrure, un verrou de sûreté, vous donneront toute garantie contre les entreprises des cambrioleurs.

Il y a là un abus. Vous n'avez pas le droit, à moins d'une nécessité passagère, de prendre le dimanche de vos serviteurs et vos serviteurs n'ont pas le droit de vous le donner; le dimanche est un bien qui ne peut pas faire l'objet d'un contrat.

La première chambre criminelle de la cour de cassation, qui aura la mission d'examiner le pourvoi de M. Zola, siège les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Il est probable, étant donné l'importance du procès, que M. le procureur général Manau viendra lui-même occuper le siège du ministère public, comme il l'a récemment fait dans l'affaire de la révision du procès de Pierre Vaux.

De nombreux moyens de cassation seront inévitablement soulevés. La défense, pendant le procès, a pris un nombre considérable de conclusions. Toutes seront examinées.

Le moyen le plus sérieux, dit le Figaro, paraît être celui résultant du refus catégorique opposé par le président Delcrosque à M. Labori, lorsque l'avocat de M. Zola a demandé à poser des questions au général de Boisdeffre, après sa fameuse déclaration qui a décidé du sort du procès.

Mais on sait à quelles considérations d'ordre supérieur a obéi la Cour, en ne permettant pas que la déposition du général de Boisdeffre ne fût discutée à la barre.

Autour du Procès Zola

LES MESURES DISCIPLINAIRES Hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, on paraissait très satisfait des premières mesures de rigueur prises contre quelques-uns des personnes qui avaient donné leur concours aux partisans de Dreyfus.

On espère avec confiance que le gouvernement fera, ainsi qu'il l'a promis, son devoir jusqu'au bout et ne se laissera arrêter par aucune considération, pour frapper sévèrement tous les coupables.

Le président de la République a signé hier le décret annonçant la mise en réforme du colonel Picquart, pour fautes graves dans le service.

chargé en son absence de la gérance de l'ambassade.

M. Barrère compte être de retour à Rome vers la fin mars.

Le premier secrétaire Blondel arrivera à la même époque pour remplacer M. de Lavaur qui ira prendre la direction de la légation de France à Rio de Janeiro.

LES SIÈGES ÉPISCOPAUX VACANTS Le Journal annonce que les nominations aux neuf sièges épiscopaux vacants sont sur le point d'être faites, après une entente entre le gouvernement et le Saint-Siège.

CONSEIL DES MINISTRES Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE Le ministre des finances a fait connaître les bases de l'entente intervenue sur tous les points, équilibre de recettes, droits de finances, dans la conférence qu'il a eu entre le Président et le rapporteur général de la commission du budget sous réserve de l'approbation du conseil.

Il a été autorisé à se rendre aujourd'hui à la commission du budget pour établir une entente définitive en conservant intacte la dotation de l'amortissement portée au projet du budget.

Voici à cet égard quelques renseignements: mil s'agit on le sait de pourvoir à un déficit variant entre 60 et 65 millions. Le ministre maintient sans rétroactivité ses propositions antérieures en ce qui concerne les fonds d'États étrangers et les valeurs étrangères non abonnées. Il estime à dix millions la recette à provenir de ce chef et il propose ensuite de réduire de dix millions les prévisions des paiements au titre de garanties d'intérêts des chemins de fer, puis il propose de majorer d'une trentaine de millions les prévisions des droits de douanes en prévision de plus-values que déterminera l'importation des blés étrangers; le surplus des ressources nécessaires serait fourni par des recettes nouvelles provenant des droits sur les plombs que la Chambre vote aujourd'hui, des droits sur les amendes, et l'application de nouvelles mesures fiscales en Algérie: soit au total dix à douze millions.

De la sorte on maintiendrait au budget la dotation de trente millions pour l'amortissement.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères a mis le conseil au courant des affaires en cours de son ministère.

ZOLA EN CASSATION Paris. — Emile Zola a signé ce matin, à 11 heures, son pourvoi en cassation. Il s'est rendu au greffe criminel, accompagné du gérant de l'Aurore, qui, également a signé son pourvoi, de M. Labori et du secrétaire particulier de celui-ci, M. Hild. Zola est entré par la porte du dépôt.

La première chambre criminelle de la cour de cassation, qui aura la mission d'examiner le pourvoi de M. Zola, siège les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Il est probable, étant donné l'importance du procès, que M. le procureur général Manau viendra lui-même occuper le siège du ministère public, comme il l'a récemment fait dans l'affaire de la révision du procès de Pierre Vaux.

De nombreux moyens de cassation seront inévitablement soulevés. La défense, pendant le procès, a pris un nombre considérable de conclusions. Toutes seront examinées.

Le moyen le plus sérieux, dit le Figaro, paraît être celui résultant du refus catégorique opposé par le président Delcrosque à M. Labori, lorsque l'avocat de M. Zola a demandé à poser des questions au général de Boisdeffre, après sa fameuse déclaration qui a décidé du sort du procès.

Mais on sait à quelles considérations d'ordre supérieur a obéi la Cour, en ne permettant pas que la déposition du général de Boisdeffre ne fût discutée à la barre.

Autour du Procès Zola

LES MESURES DISCIPLINAIRES Hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, on paraissait très satisfait des premières mesures de rigueur prises contre quelques-uns des personnes qui avaient donné leur concours aux partisans de Dreyfus.

On espère avec confiance que le gouvernement fera, ainsi qu'il l'a promis, son devoir jusqu'au bout et ne se laissera arrêter par aucune considération, pour frapper sévèrement tous les coupables.

Le président de la République a signé hier le décret annonçant la mise en réforme du colonel Picquart, pour fautes graves dans le service.

Il est probable que M. Barthou va examiner les mesures qui pourraient être prises vis-à-vis des correspondants de certains journaux étrangers, notamment l'Indépendance belge, qui auraient formulé des appréciations par trop vives au sujet des divers incidents du procès Zola.

ESTERHAZY ET MATHIEU DREYFUS Paris. — La Patrie croit savoir que malgré l'autorisation qui lui a été donnée par l'autorité militaire, le commandant Esterhazy ne poursuivra pas en dénon-

ciation calomnieuse devant les tribunaux Mathieu Dreyfus; un point de droit rend paraît-il ces poursuites impossibles.

On nous annonce que l'entretien décisif aura lieu lundi entre Esterhazy et M. Tézenas au sujet de la détermination à prendre, mais dès maintenant l'opinion de l'éminent avocat serait faite sur l'impossibilité d'obtenir pour son client une réparation par voie judiciaire.

UNE RÉPONSE DE M. VIVIANI M. Viviani a fait, à la lettre du prince Henri, une réponse d'où nous détachons le passage suivant: Je sais ce que veulent dire d'ordinaire ceux qui se plaignent qu'on insulte l'armée. C'est l'insulter. À les entendre, ce de réclamer sa subordination au pouvoir civil, de demander qu'on ne condamne pas, pour un geste, de pauvres soldats à mort, de mettre de justes critiques sur le haut commandement.

C'est insulter hier que d'appeler comme de simples citoyens, des officiers devant le jury.

Permettez, monsieur, que sans manquer de respect à l'armée, je sois d'un autre avis. Permettez-moi aussi, de garder sur votre acte ma liberté d'appréciation.

Je n'ai pas à suspecter la sincérité de vos indignations. Je pense néanmoins qu'en éproprant le désir de saluer un uniforme français, il est étonnant que votre salut ne s'adressât pas à un homme qui a rêvé de revêtir l'uniforme prussien.

SOUFFRAIN SPÉRANZA Le Siècle dit que M. Bertulus a acquis la preuve que les télégrammes signés « Spéranza » émanaient bien de l'ex-général Souffrain comme l'avait indiqué le lieutenant-colonel Picquart.

MANIFESTATIONS Arras. — Des manifestations en faveur de l'armée ont eu lieu sur le passage d'un régiment d'infanterie qui a été salué aux cris de « Vive l'armée! »

Châlons-sur-Marne. — La population de Châlons prépare un accueil chaleureux au général Kessler qui doit faire son entrée officielle lundi matin à 9 h. 30 dans cette ville. Il se prépare à cette occasion des manifestations en faveur de l'armée.

Les malheurs de Joseph Reinach Digne. — Dans une réunion récente les conseillers généraux de l'arrondissement de Digne ont décidé de ne pas représenter M. Reinach et d'offrir sa candidature aux prochaines élections à M. Paul Roux.

M. Reinach, informé de cette décision, répond par une lettre où il déclare qu'il laissera au suffrage universel le soin de prononcer; mais qu'il arrive à Lyon, il ne regrettera pas d'avoir, au cours de l'affaire Zola, dénoncé l'illégalité.

« J'ai protesté un des premiers, dit-il, et si c'était à recommencer, je recommencerais. Il est possible que je perde mon siège dans cette bataille, mais il est certain que je garderai la satisfaction d'avoir fait mon devoir: c'est quelque chose. »

Ce sera peu de chose auprès de la satisfaction du pays, débarrassé d'un aussi triste représentant.

LE CHEMIN DE FER DU SOUDAN Paris. — Le groupe colonial du Sénat s'est réuni aujourd'hui pour s'occuper du chemin de fer du Soudan.

Le colonel de Trentinian a donné des renseignements intéressants sur l'avancement des travaux. La ligne est terminée de Kayes à Dioncha au-delà de Bafoulabé sur une longueur de 420 kilomètres; il ne reste à construire qu'environ 300 kilomètres pour atteindre le Niger.

Le sol n'étant pas accidenté, on estime que la dépense ne dépassera 60.000 fr. par kilomètre, soit en tout 18 millions.

Il est désirable que ce travail soit promptement exécuté car il aura pour conséquence de diminuer les frais de transport, de soulager le budget du Soudan et de développer les affaires agricoles et commerciales de ce vaste pays.

Le groupe colonial a décidé de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine réunion les questions d'organisation administrative et financière des colonies.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séance du 26 février. — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 20. L'ordre du jour appelle la discussion du chapitre 13 de l'instruction publique, réservé.

Le chapitre concerne LE COLLÈGE DE FRANCE

M. Alfred Faure. — Je propose un relèvement de 2.000 francs, en vue d'augmenter le traitement des préparateurs et assurer leur avancement.

M. Rambaud. — Je demande à examiner la question.

M. Léveillé. — Je propose de réduire de 10.000 fr. le chapitre 13 et transférer ces 10.000 fr. à un chapitre 7 bis (Facultés), pour organiser à la Faculté de droit de Paris un enseignement complet des sciences économiques, et d'introduire dans la loi des finances un article conférant aux licenciés, qui poursuivront et obtiendront le doctorat des sciences économiques, les mêmes prérogatives qu'à ceux poursuivant les autres doctorats en droit.

M. Rambaud. — Cet enseignement et ce doctorat existent depuis 1895 sous le nom de sciences politiques et économiques. Il serait bon d'attendre que les résultats de la réforme fussent connus avant d'entreprendre une nouvelle. D'ailleurs, sur treize facultés de droit, douze se prononceraient contre la proposition Léveillé. Pourquoi enfin créer un enseignement nouveau à la Faculté de Paris et pas dans d'autres facultés?

J'ai préparé un décret instituant dans les facultés de droit un enseignement colonial agricole et industriel sans condition de grade ni pour les professeurs ni pour les étudiants, lequel donnera satisfaction à ceux qui se plaignent de l'insuffisance de l'enseignement des sciences économiques.

M. Léveillé. — Je demande qu'on statue d'abord sur mon article additionnel à la loi des finances.

Le scrutin donne lieu à un pointage. La séance est suspendue. L'article additionnel Léveillé est adopté par 253 voix contre 231.

Une augmentation de 40.000 fr. au chapitre 13 de l'instruction publique est également adoptée par 270 voix contre 189. Le chapitre 13 ainsi modifié est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion d'une proposition adoptée avec modification par le Sénat, relative à l'établissement d'un droit d'entrée sur le plomb, ses minerais enrichis et ses dérivés divers.

M. Brindeau. — Le projet actuel favoriserait particulièrement les industriels qui s'occupent de la désargenteur des minerais de plomb et leur procurerait un bénéfice annuel de plus de 400.000 francs.

M. Gervais, rapporteur, défend le projet. Il reproche à M. Brindeau de parler au nom des industries du plomb déjà protégées.

Les désargenteurs doivent être protégés aussi; la France importe 30.000 tonnes de plomb désargenté; il s'agit de savoir si ce plomb sera fourni par les mines espagnoles ou par les mines françaises. La Chambre décide par 368 voix contre 148 de passer à la discussion des articles.

M. Rispoli propose de porter à 4 francs au tarif général et 3 fr. 50 au tarif minimum les droits aux plombs argentifères que la commission fixe à 3 francs et 2 fr. 50.

L'amendement combattu par M. Antide Boyer est repoussé par 405 voix contre 187.

Les deux articles du projet sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté par 336 voix contre 160.

Le rapport du Panama M. Vallé demande à fixer après la loi de finances la discussion du rapport sur le Panama.

M. Méline. — La Chambre aura des projets plus importants à discuter avant celui du Panama.

Il a été déposé notamment un projet de warrants agricoles, de projets de banque régionale, la loi électorale. (Très bien au centre.)

M. Salis. — Il est une autre loi également plus intéressante que le Panama. C'est celle de la réforme des boissons. (Très bien au centre.)

M. Vallé. — La précédente Chambre s'étant séparée sans discuter le premier rapport il me paraît impossible à la Chambre actuelle de se séparer sans discuter le second rapport. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

La Chambre peut faire ce qu'elle voudra, mais la commission aura fait entendre sa protestation. (Très bien à gauche.)

La motion Vallé est repoussée après pointage par 244 voix contre 233. La séance est levée à 6 h. 30.

LE SÉNAT Séance du 26 février. — Présidence de M. Loubet

La séance est ouverte à 3 h. 10. M. Loubet lit la lettre de M. Joseph Fabre retraçant son interpellation sur l'affaire Dreyfus.

QUESTIONS DIVERSES On adopte un projet tendant à autoriser le département de la Drôme à contracter un emprunt de 90.000 francs et à s'imposer extraordinairement 21 centimes (chemins vicinaux); Un projet tendant à autoriser la ville de Voiron à échanger l'affectation du fonds d'emprunt.

On adopte un projet de résolution de M. Strauss, tendant à modifier la procédure suivie par le Sénat pour désigner les départements dans lesquels la représentation sénatoriale est augmentée, conformément à l'article 3 de la loi du 4 décembre 1884.

Sénat décide d'ajourner la suite de la discussion à la prochaine séance de mardi. La séance est levée à 5 h. 25.

LES TROUBLES D'ALGER Paris. — Une information judiciaire a été ordonnée par le garde des sceaux au sujet des désordres dont Alger a été le théâtre et des paroles prononcées à ce sujet à Paris la semaine dernière dans une réunion publique. Nous devons ajouter que c'est à Alger que l'information est ouverte.

Le parquet voudrait ouvrir soit au lieu où les délits ont été commis, soit au lieu de domicile des personnes qui se seraient rendues coupables de ces délits.

Dans la circonstance on a choisi le lieu de domicile parce que si l'apologie a été faite à Paris, c'est à Alger que la provocation originelle a été faite.

Le procureur général a donc été invité à ouvrir l'information à Alger.

UN JÉSUITE FÉROCE Paris. — Voici, à titre de curiosité, de quelle façon M. Brisson, président de la Chambre, est traité dans l'Intransigeant par le député socialiste Ernest Roche:

M. Brisson qui fut autrefois républicain, m'a trappé d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal pour avoir osé dire que nos pauvres petits soldats, impitoyablement fusillés pour un geste ou pour la plus légère voie de fait envers un supérieur, moralisent victorieusement d'un véritable assassinat.

Il n'a pas pu admettre, ce président à cent mille francs par an, que j'établisse un rapprochement douloureux entre cette exécution impitoyable qui frappe un enfant du peuple et la condamnation relativement douce qui atteint Dreyfus, officier quasi millionnaire.

L'âme de ce jésuite de robe courte s'est réveillée là dans toute sa nudité. On ignore sans doute, dans son bel électoral d'après la loi de finances, que M. Brisson est un méchant avec les dreyfusiens, comme il était naguère lié d'amitié avec les panamistes les plus compromis, au point de faire le malade quand il s'est agi de présider la première commission d'enquête.

Ce touché personnage qui se croit autorisé à donner des brevets de crime au général Billot, compr mis jusqu'au cou avec la famille Dreyfus, a manoeuvré, d'accord avec Méline, de façon à réajourner en fin de séance les interpellations gênantes pour le gouvernement.

Cette complaisance qui le déshonore une fois de plus, n'empêchera pas ses électeurs pères de famille de lui demander — s'il ose se présenter en réunion publique — s'il trouve honnête, juste et républicain de fusiller nos enfants de vingt ans pour une peccadille, quand on arrache au châtiment suprême les traites à la patrie.

On verra comment ce jésuite féroce esquivera la question. « Où sont les austères », les « pur », les « intègre », qui jadis ne manquaient pas de suivre ou de précéder le nom de M. Brisson? Hélas! comme les neiges d'antan, ils ont disparu.

C'est égal, c'est bien dur d'avoir tapé toute sa vie sur les cléricaux pour s'entendre, au bout du compte, traiter de « jésuite féroce. »

Sic transit gloria mundi!

L'Amnistie dans l'Armée Paris. — La commission chargée d'examiner la proposition Toussaint tendant à accorder l'amnistie aux soldats des armées de terre et de mer condamnés pour faits de rébellion, indiscipline, désertion, insoumission, a entendu aujourd'hui les ministres de la guerre, de la marine et de la justice.

Les membres du cabinet ont déclaré que le gouvernement est hostile à l'amnistie pour actes de rébellion et d'indiscipline en ce qui concerne les déserteurs et les insoumis.

Le cabinet estime également que l'amnistie présenterait de graves dangers; suivant lui les mesures de clémence à époques rapprochées auraient le grand inconvénient de provoquer des désertions nouvelles.

Après le départ des ministres, la commission adopta le principe de l'amnistie pour les déserteurs et insoumis et a décidé de prendre comme base de discussion au point de vue juridique la loi d'amnistie du 16 mars 1880.

M. Odilon Barrot a été nommé rapporteur.

LES ALGÉRIENS A M. FÉLIX FAURE Alger. — Voici le texte d'une adresse au président de la République que le Télégramme Algérien a publié hier matin et qu'il demande à tous les algériens antijuifs de signer:

A Monsieur Félix Faure, président de la République, Monsieur le président, A la séance de la Chambre des députés du 19 février, il a été dit qu'il n'existe pas en Algérie de mouvement antisémite et qu'il n'y a pas de question juive.

Que l'agitation de ces derniers temps laisse indifférente la partie saine de la population. Enfin, que le mouvement antijudaïque est l'œuvre d'agitateurs de profession, d'émigrants turbulents, de malfaiteurs avides de pillage.

Nous soussignés, citoyens de tous rangs, de toutes conditions, protestons avec indignation contre ces accusations que nous déshonorons, en nous représentant, en France, comme un ramassis de gens sans conviction, envieux du bien d'autrui, prêts à tous les crimes pour nous en emparer. Nous sommes Antijuifs et nous sommes honnêtes.

L'ordonnance ne s'y trouvant pas, M. Pierrot... Arrivé derrière les constructions en cours...

CONFERENCE PUBLIQUE

Billiet à Chazelles. La série des conférences continue de plus belle...

Vol. — En débarquant du train venant de Villefranche, Mme Miront...

Accident. — Ce soir à 3 heures, M. Guitton, camionneur, 6, place Kléber...

Arrestation. — Le service de la sûreté vient de procéder à l'arrestation d'un nommé Pailillon...

Grand Théâtre. — Ce soir, reprise de la Favorite, un des opéras les plus populaires...

Théâtre des Célestins. — Continuation des représentations de Mme Tariol-Baugé...

Le Grand Cirque. — Hier avait lieu la soirée d'ouverture du Grand Cirque...

Cirque Banoy. — De mémoire d'homme, il n'y a jamais eu un numéro aussi sensationnel...

AVIS — Nouvelle réduction des prix Pharmacie du Serpent, 32 rue Larivière

CHABLY! QUINA DELICIEUX DANS VOTRE INTERET, EXIGEZ L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE

AVIS AUX ENRHUMES. C'est parce que nous sommes sûrs du résultat que nous disons aux enrhumés...

Communications Diverses. Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche 27 mars 1935, première séance...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Union fraternelle des employés de commerce. — Les membres de l'Union, leur famille et amis sont invités...

Le feu a été éteint en quelques minutes par les pompiers de service. Quelques planches du toit qui se trouvaient en contact avec la cheminée ont été brûlées.

Vol à la « Mine aux Mineurs ». Des malfaiteurs inconnus se sont introduits la nuit dernière dans le logement de la bascule du puits Saint-Jean...

Chambon-Fegerolles. — Conseil de révision. — Ce matin, à 9 heures, ont commencé, sous la présidence de M. le préfet de la Loire...

Montbrison. — Départ. — M. l'abbé Brunner, vicaire à St-Pierre, a quitté aujourd'hui notre ville pour rejoindre son nouveau poste...

Remède Merveilleux. des NOIX BÉNÉDICTINES de PRIEURÉ d'IGOUERANDE pour guérir promptement et radicalement...

Explosion de grisou. Cologne. — On mande d'Aix-la-Chapelle à la Gazette de Cologne qu'une explosion de grisou s'est produite hier dans l'après-midi dans la mine Maria.

L'explosion du « Maine ». Madrid. — Les télégrammes officiels de la Havane disent que les travaux de reconnaissance du croiseur américain Le Maine confirment jusqu'à présent que l'accident a été fortuit.

Au Reichsthat. Vienne. — On craint que le Reichsthat de Vienne ne soit, de nouveau, au moment de sa reconvoque, qui aura lieu dans quinze jours...

Au Reichsthat. Berlin. — A la commission du budget du Reichsthat, le secrétaire d'Etat pour le trésorerie de l'Empire, M. le baron de Theilmann...

Au Reichsthat. M. Bebel prévoit l'adoption du projet et propose la création d'un impôt d'Empire sur le revenu.

Au Reichsthat. M. Lieber, du parti du centre, dit qu'il ne veut pas présenter des propositions concernant un impôt d'Empire sur le revenu...

Au Reichsthat. Les rapports du projet déposent un amendement tendant à fixer exactement l'état des dépenses pour la marine et à décider que les crédits à allouer pour la totalité des dépenses jusqu'en 1934 soient arrêtés au montant maximum de 474 millions...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

Meeting communiste révolutionnaire. Paris. — Un grand meeting organisé par le groupe communiste révolutionnaire a été tenu dans la soirée...

L'ESPAGNE ET LES ETATS-UNIS

Madrid. — Une dépêche de New-York à la Correspondance annonce que les correspondants des journaux de New-York la Havane continuent à transmettre des nouvelles ayant pour but de convaincre l'opinion que l'explosion du Maine est due à la malveillance.

La commission chargée de rechercher la cause de l'explosion étant composée de marins ayant reçu l'ordre du département de la marine de garder une réserve absolue, on en déduit facilement que M. le consul des Etats-Unis procure aux correspondants des journaux américains, les informations nouvelles à ce sujet qui ont inspiré une campagne dont le résultat a été une panique de bourse.

The Journal publie un plan du port de La Havane signalant les mines sous-marines supposées, et ajoute que le gouvernement américain est parvenu à obtenir ce document qui se trouvait dans les archives secrètes.

La presse sensée recommande le calme et attaque les journaux qui publient des notes sensationnelles, notes qu'elle qualifie de mensonges infâmes.

Le Duel Drumont-Clémenceau. Voici les procès-verbaux du duel Clémenceau-Drumont, dont nous avons plus haut annoncé le résultat.

M. Georges Clémenceau se jugeait gravement offensé par un article signé Edouard Drumont et paru dans la Libre Parole du 19 février, a prié MM. Georges Perin et Ménard Dorian d'en demander réparation à M. Drumont.

Celui-ci a mis ces messieurs en rapport avec M. Albert Monnot, secrétaire de la rédaction et le commandant Biot, rédacteur à la Libre Parole.

La rencontre a été jugée inévitable. Les témoins de M. Clémenceau ont réclamé pour leur client la qualité d'offensé qui n'a pas été contestée; ils ont alors proposé de régler la rencontre dans les conditions suivantes:

L'arme choisie est le pistolet de tir rayé; tir au commandement; trois balles seront échangées à la distance de 20 pas. MM. Albert Monnot et Biot ont déclaré souscrire à ces conditions.

La rencontre aura lieu le 26 février, à 3 heures, aux environs de Paris. Fait en double à Paris, le 24 février.

Pour M. Clémenceau Pour M. Drumont MM. G. PERRIN. MM. A. MONNOT. MÉNARD-DORIAN. BIOT.

Conformément aux conditions indiquées dans le procès verbal ci-dessus, la rencontre entre Georges Clémenceau et Edouard Drumont a eu lieu aujourd'hui dans les environs de Paris.

Trois balles ont été échangées sans résultat. (Suivent les signatures).

Attentat contre le roi de Grèce. Athènes. — Vers 5 heures, au moment où le roi revenait de Phalère dans son landau, avec la princesse Marie, deux individus cachés dans un fossé parallèle à la route firent feu avec des fusils contre l'équipage royal.

Le premier coup manqua. Le second atteignit le piqueur royal au bras. L'équipage partit au galop. Sept coups sans résultat furent ensuite entendus.

La nouvelle a causé une sensation énorme. Le roi et la princesse rentrèrent en palais sains et saufs.

Un des auteurs de l'attentat portait un costume gris. Le roi a déclaré qu'il pourrait le reconnaître facilement.

Les assassins se sont enfuis. Athènes. — Voici de nouveaux détails sur l'attentat contre le roi.

C'est au pied et au bras que le piqueur, assis à côté du cocher de la voiture royale, fut blessé.

Au moment où la seconde balle siffla, le roi se leva pour couvrir la princesse Marie.

Un cheval de la voiture fut également atteint, mais légèrement, de telle sorte que la voiture put partir au galop sans encombre.

Un des assaillants étant à genoux au milieu de la route, visa le roi. Le roi s'aperçut que son fusil tremblait et cette circonstance sauva le souverain.

Cet assaillant, que le roi distingua très bien, paraissait très jeune, âgé de 20 ans à peine. C'est lui qui, après le départ de la voiture, continua à tirer des coups de fusil. L'autre se cachait semblant avoir peur.

Grands Magasins

E. SINEUX & Co LYON

LUNDI 28 FÉVRIER Et Jours suivants Importante Mise en Vente AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE

PARAPLUIES Nous signalerons tout particulièrement à l'attention de notre nombreuse clientèle.

Quatre Séries Exceptionnelles qui ne seront vendues que pendant trois jours 28 Février, 1er Mars, 2 Mars

1 PARAPLUIE tout soie, genre aiguille, fourreau soie, monture paragon, très jolie collection de manche haute nouveauté, d'une valeur réelle de 8.75..... 5.40

2 PARAPLUIE silésienne, laine et soie garantis, genre aiguille, monture paragon et fourreau..... 4.90

3 PARAPLUIE taffetas ou sergé fort, tout soie, genre aiguille, monture paragon, grande variété de poignées Valeur réelle 10.75..... 6.90

4 PARAPLUIE sergé extra tout soie, fourreau soie, monture paragon, magnifiques poignées du dernier genre. Valeur 15.50..... 10.75

A chaque Acheteur d'un Parapluie à partir du prix de 10.75 (sera donné un CHEQUE de GARANTIE

Pendant l'après-midi d'aujourd'hui, plusieurs personnes ont aperçu des individus suspects dans les champs bordant la route sur laquelle l'attentat a eu lieu.

De fortes patrouilles sont expédiées pour arrêter les assassins. Athènes. — Un Te Deum aura lieu demain matin à l'église métropolitaine.

La population d'Athènes prépare une ovation enthousiaste au roi. Sa Majesté a reçu dans la soirée divers personnalités.

Tous les ministres étrangers se venant apporter leurs félicitations. Le roi paraissait très calme.

On dit que l'action subversive de quelques organes de la presse a amené ce résultat déplorable. La police se trouve sur la trace d'un club auquel les assassins paraissent être affiliés.

DERNIÈRES NOUVELLES Rome. — La Chambre a approuvé au scrutin secret le projet relatif aux caisses de crédit communal et provincial.

Buenos-Ayres. — Des meetings sont organisés partout pour demander au gouvernement d'activer les armements afin de sauvegarder la paix générale par la propagande belliqueuse de la presse chilienne.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT Spectacles & Concerts GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui, dimanche 27 février, La Favorite.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, dimanche 27 février, La fille du tambour-major, en matinée et le soir.

CIRQUE RANCY. Avenue de Saxe. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches à 3 h., représentations variées.

Grands Magasins

E. SINEUX & Co LYON

LUNDI 28 FÉVRIER Et Jours suivants Exposition Spéciale DANS LES GALERIES SOUTERRAINES

d'Articles de Ménage A l'occasion des agrandissements de notre rayon spécial d'articles de ménage, nous mettons en vente pendant la durée de cette première et curieuse

EXPOSITION SOUTERRAINE des articles à des prix sans précédent. Nous engageons vivement les Dames à profiter des occasions exceptionnelles que nous leur offrons pendant ces quelques jours, et à visiter cette Exposition dont l'originalité n'a d'égale que la qualité des marchandises que nous leur soumettons et la modicité des prix que nous avons établis.

Sous la leur vive et blanche des globes électriques, le public pourra effectuer dans nos intéressants sous-sols une promenade du plus grand intérêt et visiter en détail cette Originale Exposition Souterraine.

Cinquième arrondissement. — Veuve Poncet, née Etienneville Verzieux, sans profession, 50 ans, chemin des Grenouilles, 14, f. 7 h. ; Françoise Guérin, 9 mois, rue Joutrouf, 6, f. 9 h. ; Veuve Gallard, née Jeanne Picard, rentière, 72 ans, église Saint-Jean, 10 h. ; Gilbert Salpêtre, étudiant ecclésiastique, 16 ans, place Saint-Jean, 3, f. 11 h. Françoise Blin, sans profession, 65 ans, rue Saint Georges, 69, f. 1 h.

Sixième arrondissement. — François Pellerin, teinturier, 68 ans, rue Dauguesse, 59, f. 1 h. ; Charles-François Cyrot, employé de commerce, 30 ans, place Saint-Pothin, 7, f. 7 h. ; Françoise Verzeux, rentière, 54 ans, rue de Sully, 22, f. 9 h. ; Veuve Mammesser, née Jeanne Michel, tisseuse, 53 ans, cours Morand 14, f. 11 h.

MARCHÉS PALAIS DU COMMERCE Marché aux Grains et Farines Farine marque supérieure..... 55, » à 55,50

MARCHÉ AUX FOURRAGES Lyon-Guillotière, 26 février 1935. Poin 1er choix.....les 100 kilos 7,25 à 7,50

Distillerie de l'Albaro de St-Antoine (Isère) Arquebuse Saint-Antoine

LA MATINEE

HERNIES 30 ans sans opération et souvent en 15 jours.

GOURONNES FUNERAIRES YGIER-BRETON, fabricant, 1, quai Foch.

Un jeune homme d'excellente famille, âgé d'une trentaine d'années, ayant fait ses études, désireait un emploi dans une maison de commerce. Ferait la représentation au dehors. S'adresser au bureau du journal.

Imprimerie de la France Libre 35 et 35 bis, rue de Condé, Lyon J.-B. BALLEZ, Directeur.

Secret de l'abbé Césaire

PAR Léon de Tinsseau

Dans une lettre à sa sœur, arrivée par le même courrier, Maurice écrivait, sur un ton un peu différent : « Ma démission était forcée, mais je crains qu'elle n'ait été mal comprise... »

qu'elle venait de recevoir. Voyez ce qu'il m'écrivit. Nous serons deux à avoir ses confidences. — Ah ! fit en soupirant miss Wood quand elle fut arrivée à la dernière ligne, je comprends que l'on soit découragé à certaines heures.

Deux jours après, le soir, vers six heures, l'institutrice, restée seule à la maison, avait profité de cette liberté assez rare pour se mettre au piano et se donner le luxe de chanter pour elle toute seule.

d'une lueur. Il y avait dans ce regard moins d'admiration que de surprise, moins de plaisir que d'une sorte d'inquiétude instinctive. — Quant à miss Wood, bien qu'elle fût loin d'être une pensionnaire, elle s'était levée rouge de confusion.

— Oh ! Mademoiselle, c'est moi qui m'oubliais à vous écouter... à vous regarder. Grâce à vous, mon retour dans cette maison ressemble si peu à ce que j'attendais ! — Tout en fermant le piano, Mary fixait sur le voyageur ses grands yeux étonnés.

rait, à vous entendre, que vous avez le double de son âge. — Ce qu'il y a de sûr, répondit gravement Mary, c'est que je devrais l'avoir, puisque ceux qui me l'ont confiée attendent de moi que je remplace sa mère. — Le jeune homme considéra un instant celle qui venait de parler ainsi.

zaine à qui j'ai fait gagner quarante ou cinquante francs de copie. Je ne connais rien de touchant comme ces articles. Je les lisais en chemin de fer et je me sentais empoigné comme s'il se fut agi d'un autre. Je me disais : « Pauvre garçon ! ne pourrait-on pas faire quelque chose pour lui ? Si jeune, si plein de bons sentiments, et déjà si éprouvé ! »

— Comment la trouvez-tu ? demanda Sabine. N'est-ce pas qu'elle est jolie ? — Elle est plus que jolie. Elle est charmante, simple, bonne, et sa voix, plus sympathique que j'aie entendue de ma vie. C'est un trésor que l'abbé Césaire vait découvert.

VERRE PULVÉRISÉ C'est une opération que vous pouvez faire vous-même. Prenez quelques morceaux de verre et réduisez-les en une poudre aussi fine que possible. Ajoutez un peu de ce verre pulvérisé. Qu'arrivera-t-il, à votre avis ?

ne jo son excès de vitalité. Ce produit terrible est absorbé par le sang et transporté dans tout l'organisme. Il agit dans les articulations et les muscles, et détermine cette inflammation qui s'appelle le rhumatisme.

Grands Magasins de Nouveautés A ST-JOSEPH 6, Rue Victor-Hugo, (près Bellecour) GRANDE MISE EN VENTE de TOILES, ARTICLES DE BLANC Lingerie et Trousseaux

STATUES DE S'ANTNE DE PADOUE NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN TOUTS GENRES, CHERES POUR NOÛL, ETC., ETC.

Vente amiable Magnifique terrain à bâtir en façade sur les rues Garibaldi, de l'Abondance et du Château Superficie : 2.650 mètres environ.

On Achèterait DOMAINE IMPORTANT Dans la région de l'Est

A VENDRE Orgue à tuyaux Bourdon, 8 pieds; dulciana, 4 pieds; flageolet, 2 pieds; tremolo, 4 jets coupés en demi-jets, 7 registres, 4 octaves, 12 soufflerie à pieds ou indépendants; transporteur; facteur; Beauport, de Lyon. En parfait état, belle façade, tuyaux de métal, longueur 4 m. 60, profondeur 1 m., hauteur 2 m. Prix : 700 francs.

ON DESIRE connaître Personne instruite qui ferait articles journaux pour monsieur qui signerait. Réponse J. V. 15, bureaux du journal.

MAISON SILVAN, FONDÉE EN 1916 GVE POUZET-SILVAN, Successeur 12, Quai Saint-Antoine, Lyon

Hotel-Restaurant Roussel VIENNE - RUE DE L'HOPITAL - VIENNE

LIQUIDATION D'INSTRUMENTS OPTIQUES ET DE PHOTOGRAPHIE LYON - 7, quai Saint-Antoine, 7 - LYON

PROCHAINEMENT ouverture du Cabinet J. Honoré, ancien principal clerc de notaire et d'avoué, 25 années de pratique, 52, rue Victor-Hugo, à Lyon.

RECHERCHES Renseignements confidentiels - Enquêtes Missions France et Etranger.

TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT 50 ans de Succès

ON TROUVE "FRANCE LIBRE" à l'HOTEL DE FRANCE à Tarare (Rhône)

A VENDRE Immeuble à Lyon rapportant 8.000 fr net de charges. Prix demandé 160.000

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES M. LEJEUNE LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

BOURSE DE PARIS du 26 Février

Table of stock market data for Paris, including columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indices.

BOURSE DE LYON du 26 Février

Table of stock market data for Lyon, including columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indices.